

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2017

**Revue de Presse du 06 novembre 2017
Numéro spécial « Plan étudiant »**

Actualités de l'Enseignement Supérieur	2
Actualités de l'Enseignement 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	7
Communication ministérielle	9
Vie étudiante	10

AEFE-SORES

RP-SORES-2017-11-06

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | Le plan Etudiants

«Entrée à l'université : le détail du projet de loi qui acte la réforme», EDUCPROS, publié le 31/10/2017.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/entree-a-l-universite-le-projet-de-loi-relatif-a-l-orientation-et-a-la-reussite-des-etudiants-acte-la-reforme.html>

« "Cohérence". C'est finalement le terme retenu par le gouvernement dans l'avant-projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants. Le texte [...] qui modifie le contenu de l'article L.612-3 du Code de l'éducation sur le premier cycle de l'enseignement supérieur, ne mentionne pas la notion "d'attendus", ni celle du "profil" de l'étudiant. En revanche, il évoque la cohérence nécessaire entre "le projet de formation du candidat, les acquis de sa formation initiale ou ses compétences et, d'autre part, les caractéristiques de la formation".

Cet avant-projet de loi, qui compte six articles, détaille les axes de la réforme officialisée par le gouvernement lundi 30 octobre 2017, dont la présentation en Conseil des ministres est fixée au 22 novembre 2017.»

«Les "attendus" vont guider l'entrée à l'université», EducPros, publié le 30/10/2017.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/entree-a-l-universite-500-millions-d-euros-supplementaires-sur-le-quinquennat-pour-mener-la-reforme.html>

« En optant pour la voie du "oui, si", le gouvernement se défend d'instaurer une sélection à l'entrée à l'université. Lors de la présentation du Plan étudiants, lundi 30 octobre 2017, il s'est engagé à ce que chaque étudiant ait à minima une place dans une formation "proche de son choix" ou une entrée différée via une remise à niveau. Le tout avec la mise en place d'attendus pour chaque licence. Pour mener à bien la réforme, une enveloppe de 500 millions d'euros a été budgétée. [...]

Pour intégrer une formation, plus question de prérequis, mais "d'attendus". Cet ensemble de "connaissances fondamentales et de compétences" nécessaires aux étudiants sera défini nationalement, mais les établissements pourront également apporter des précisions, en fonction des spécificités de leur formation. Ils prendront en compte les bulletins trimestriels de la première et de la terminale, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat mais aussi la motivation au travers d'une lettre de motivation ou encore l'engagement associatif... C'est sur la base de ces attendus et de l'avis du conseil de classe du troisième trimestre de terminale que les universités se prononceront sur les candidatures qu'elles auront reçues.»

«Entrée à l'université : la sélection toujours au cœur du débat», Le Monde, publié le 31/10/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/10/31/entree-a-l-universite-la-selection-toujours-au-c-ur-du-debat_5208218_4401467.html#Gx7PzPFBe2KYmjiR.99

« La réforme annoncée lundi suscite une forte divergence d'interprétations sur les intentions du gouvernement. [...]

« Il ne sera pas possible de refuser un étudiant en licence à partir du moment où les capacités d'accueil seront suffisantes », mais, quand elles seront atteintes, « cela se fera en fonction de la motivation et des aptitudes », a précisé Mme Vidal, lundi.»

Actu | Le plan Etudiants

«Sélection à l'université : l'arbre qui cache la forêt», Le Monde Campus, publié le 02/11/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/11/02/selection-a-l-universite-l-arbre-qui-cache-la-foret_5209129_4401467.html

« Chez les hommes politiques, le mot est devenu quasiment imprononçable. « Recrutement », « orientation prescriptive », « orientation active »... Dès qu'il s'agit d'évoquer l'entrée à l'université, tout est bon pour éviter d'employer le terme « sélection ». Le nouveau gouvernement ne fait pas exception : Frédérique Vidal, la ministre de l'enseignement supérieur, réfute le terme quand elle évoque le système d'entrée à l'université qui sera mis en place dès 2018. Désormais, les universités pourront, à l'entrée des licences, fixer des « prérequis » – un dispositif promis par Emmanuel Macron durant sa campagne. Plusieurs syndicats étudiants et lycéens dénoncent déjà une « sélection qui ne dit pas son nom ».

«Accès à l'université : tout ce qui doit changer dès cette année», Le Parisien Etudiant, publié le 30/10/2017.

<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/acces-a-l-universite-tout-ce-qui-doit-changer-des-cette-annee.html>

« [...] L'université française, empêtrée dans la contradiction d'ouvrir grand la porte aux bacheliers mais sans moyens pour les accueillir tous et les faire réussir, avait fini ces dernières années par recourir au tirage au sort pour départager les candidats dans ses filières les plus embouteillées, comme le sport, le droit ou la psychologie.[...]

La copie que livre la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, contourne l'obstacle, en autorisant, de manière ambiguë, à la fois les facultés à sélectionner... et les jeunes à en forcer la porte. [...]

Les pistes qui leur ont été présentées devraient se concrétiser le 22 novembre par la présentation d'une proposition de loi en conseil des ministres. [...]

La nouveauté est de taille, pour les jeunes : désormais, les lycées auront leur mot à dire sur leurs projets d'études. Au conseil de classe du deuxième trimestre de terminale, les enseignants prononceront officiellement un avis sur chaque vœu d'orientation de leurs élèves. [...]

Selon le projet de réforme, les universités classeront elles-mêmes les dossiers, transmis par informatique. Elles pourront donc dire «oui» en priorité aux jeunes qu'elle estime les mieux à même de réussir.[...]

Les établissements pourront recruter leurs candidats. Mais, dans le même temps, un élève à qui la fac aurait suggéré une autre filière pourra maintenir son choix, en dernier ressort. [...]

Dans le cas où un élève maintiendrait son choix de s'inscrire en licence, malgré l'avis de ses enseignants et de l'université, l'administration pourra lui imposer de suivre une forme de remise à niveau : un stage, un cours en ligne, des modules supplémentaires, voire une année complète de «propédeutique», sorte de sas entre le lycée et la licence qui existe déjà dans certaines universités. [... Pour l'instant, les contours précis de ces «itinéraires bis» restent flous et des interrogations subsistent sur les moyens dont disposeront les facultés pour les pérenniser.] »

«Le calendrier du nouvel APB», Le Figaro Etudiant, publié le 30/10/2017.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/ce-que-l-on-sait-du-nouvel-apb_8cc8a142-bd57-11e7-b423-cdc4e7cfb664/

« À la suite du fiasco d'APB cet été, le site va être profondément modifié cette année. Le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures importantes dont le nouveau calendrier.»

«Entrée à l'université : tout savoir sur la nouvelle procédure d'orientation», L'Etudiant, publié le 30/10/2017.

<http://www.letudiant.fr/etudes/apb/entree-a-l-universite-comment-fonctionnera-la-nouvelle-procedure-d-orientation.html>

« [...] la fin du tirage au sort pour l'entrée en licence, une plate-forme simplifiée pour remplacer APB, qui ouvrira le 15 janvier 2018... Le gouvernement a détaillé, lundi 30 octobre 2017, son "Plan étudiants" pour réformer l'orientation postbac.»

Actu | Le plan Etudiants

«**Entrée à l'université : la réforme à l'heure de la faisabilité**», **EducPros**, publié le **03/11/2017**.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/entree-a-l-universite-la-reforme-a-l-heure-de-la-faisabilite.html>

« Mise en place de parcours personnalisés, examen des dossiers de candidature des lycéens, calibrage des capacités d'accueil, définition des attendus... La mise en œuvre de la réforme de l'entrée à l'université dès la rentrée 2018 soulève de nombreuses questions sensibles. Et font craindre une première année "compliquée" dans les établissements du supérieur comme dans les lycées. [...]

"C'est une réforme bureaucratique menée au pas de charge, qui demande un travail de colosse. Toutes les évaluations n'ont pas été menées pour voir si la réforme était réalisable humainement et le diable se cache dans les détails. Quand on creuse, on se rend compte que peu de choses ne semblent tenir pour la rentrée prochaine", estime Hervé Christofol, secrétaire général du Snesup FSU, opposé à la réforme. Franck Loureiro, cosecraire général du Sgen-CFDT, se veut plus pragmatique : "Il faut accepter que la rentrée 2018 ne soit qu'une première étape et qu'elle soit un peu dure. Mais il y a de l'huile dans les rouages." [...]

Pour le président de l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée, "la vraie inconnue, c'est le nombre d'étudiants à accueillir dans ces parcours spécifiques" [...]

Autre défi pour les universités : examiner la masse de dossiers de candidatures qui leur parviendront avec l'avis du conseil de classe du lycée. "Nous n'examinerons pas tous les dossiers ! Dans la majorité des cas, quand les notes sont moyennes et que l'avis du conseil de classe est favorable, il n'y a pas de raison de regarder la lettre de motivation. Nous ferons quelque chose d'assez simple pour la rentrée 2018 et nous nous concentrerons sur un nombre restreint de dossiers", décrypte Gilles Roussel. [...]

"La grande question est : sur quels éléments nous baserons-nous pour examiner ces dossiers ? Tous les détails doivent encore être fixés. Quelles données aurons-nous sur les étudiants ?" se demande le président de la CPU.»

«**Comment le nouveau système APB risque d'augmenter considérablement les listes d'attente**», **Le Monde**, publié le **31/10/2017**.

<http://ingenuingenieur.blog.lemonde.fr/2017/10/31/comment-le-nouveau-systeme-apb-risque-daugmenter-considerablement-les-listes-dattente/>

« [...] parmi toutes les mesures annoncées hier, l'une d'entre elles me semble quelque peu inquiétante : la fin de la hiérarchisation des vœux des candidats. Jusqu'à présent, les lycéens devaient formuler 24 vœux ordonnés. Et dès qu'une formation les acceptait, ils démissionnaient automatiquement de tous les vœux suivants dans leur liste, libérant ainsi des places pour les autres candidats.

Désormais, les lycéens devront formuler 10 vœux non-hiérarchisés et pourront être admis dans plusieurs filières à la fois. Le risque de cette mesure ? Une augmentation considérable du nombre de candidats sur liste d'attente...»

«**Le gouvernement acte la fin du tirage au sort à l'université**», **Le Figaro Etudiant**, publié le **30/10/2017**.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/entree-a-l-universite-les-propositions-du-gouvernement_99dd2d24-bd4a-11e7-b423-cdc4e7cfb664/

« Le premier ministre Édouard Philippe a annoncé lundi les principales mesures de la réforme de l'entrée à l'université. Sélection, prérequis, mise à niveau : voici les points les plus importants à retenir.

Les différents points de la réforme de l'entrée à l'université sont désormais connus. «Nous allons vous présenter une réforme profonde du premier cycle universitaire et proposer aux étudiants un contrat pédagogique», a introduit Édouard Philippe, premier ministre en conférence de presse, aux côtés de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale. Les mesures sont principalement axées sur l'accompagnement des bacheliers dans leur entrée dans les études supérieures, et la suppression du tirage au sort. Outre un changement de nom, qui n'a pas été dévoilé ce matin, APB va être profondément modifié cette année.»

Actu | Le plan Etudiants

«Entrée à l'université : les quatre points cardinaux de la réforme», L'Etudiant, publié le 30/10/2017.

<http://www.letudiant.fr/etudes/apb/entree-a-l-universite-les-4-points-cles-de-la-reforme.html>

« Le gouvernement a annoncé, lundi 30 octobre 2017, une réforme de l'entrée à l'université. Accompagnement renforcé dès la terminale, nouvelle procédure d'orientation et un APB rénové, une licence plus progressive et la fin de la Sécurité sociale étudiante... L'Etudiant vous dit tout sur ce qui va changer pour accéder à l'enseignement supérieur.

« Ce plan va de l'orientation au lycée aux conditions de vie étudiante, avec en point d'orgue une nouvelle procédure d'orientation, qui remplace APB, et la mise en place d'une licence plus progressive. Retour sur cette réforme en 4 points clés. »

«Le nouvel APB « garantit une place » dans le cursus demandé, mais « pas forcément à l'endroit souhaité » (Blanquer)», VousNousIls, publié le 31/10/2017.

<http://www.vousnousils.fr/2017/10/31/le-nouvel-apb-garantit-une-place-dans-le-cursus-demande-mais-pas-forcement-a-lendroit>

« Le ministre de l'Éducation nationale est revenu hier sur la nouvelle plate-forme d'affectation dans l'enseignement supérieur.

Sur Europe 1, Jean-Michel Blanquer a assuré que le nouveau système garantira à chaque étudiant une place dans le cursus de son choix, « mais pas forcément à l'endroit » qu'il souhaitait. Le ministre a précisé que l'étudiant pouvait se voir proposer une place dans une université située dans la même région que son lieu d'habitation s'il n'y avait plus de place dans celle demandée.

« L'idée c'est que chaque élève de terminale de France, qui a eu son baccalauréat, qui est en situation de suivre des études dans l'enseignement supérieur, puisse le faire. Mais qu'il le fasse de façon très informée, c'est à dire que son pourcentage d'échec potentiel soit connu, et que quand il a des difficultés, il puisse être aidé tout au long de son parcours ». L'élève devra en effet présenter dès l'année de terminale ses projets d'orientation à ses enseignants, sur lesquels le conseil de classe donnera un avis lors du deuxième trimestre. Cet avis sera transmis aux universités sollicitées par l'élève, qui pourront alors examiner son dossier en toute connaissance de cause. [...]

c'est l'université qui, à l'aide du système d'affectation, va pouvoir vous accepter ou pas. Simplement, il y a une sorte de filet de sécurité, c'est à dire qu'à la fin, chaque élève aura une place, simplement c'est beaucoup plus objectif que précédemment, et chacun est prévenu de ce qui peut lui arriver », a expliqué le ministre.»

«APB : ce qui va changer en 2018», VousNousIls, publié le 30/10/2017.

<http://www.vousnousils.fr/2017/10/30/apb-ce-qui-va-changer-en-2018-608991>

« Lors de la présentation ce lundi du Plan Etudiants, la ministre a précisé les modalités de fonctionnement de la nouvelle plate-forme d'inscription dans l'enseignement supérieur. [...]

Des réactions mitigées aux annonces du gouvernement [...]

De son côté, le syndicat des personnels de direction SNPDEN, a regretté, dans un communiqué, « les nouvelles outrances formulées envers la plate-forme APB accablée d'une responsabilité qui n'était pas la sienne. Les dommages ainsi causés par les autorités elles-mêmes au crédit des institutions sont d'évidence mésestimés alors que la confiance est la seule véritable condition de la réussite d'un dispositif quel qu'il soit », a-t-il déploré. Lors de sa conférence de presse de rentrée, le syndicat avait en effet vivement défendu APB, « un produit qui a considérablement assaini et moralisé l'accès à l'enseignement supérieur ». »

Actu | Le plan Etudiants

«Orientation des lycéens : tout sur la réforme de la ministre de l'Enseignement supérieur», LE PARISIEN, publié le 09/11/2017.

<http://www.leparisien.fr/societe/orientation-des-lyceens-tout-sur-la-reforme-de-la-ministre-de-l-enseignement-superieur-09-11-2017-7382334.php>

« La plate-forme, qui ouvrira le 15 janvier, permettra aux bacheliers de formuler dix vœux maximum jusqu'à la fin du mois de mars. Ils seront ensuite traités par les établissements et les réponses commenceront à arriver en mai, les unes après les autres. [...]

Les élèves auront toujours la possibilité d'attendre d'avoir une meilleure proposition. Mais, pour ne pas engorger le système, à chaque fois qu'un élève recevra deux oui à des formations différentes, il devra choisir entre l'un des deux, sans pour autant renoncer aux vœux en attente. [...]

L'objectif, c'est qu'un maximum d'entre eux soient fixés avant le bac. Dans tous les cas, les réponses n'interviendront pas pendant le bac [...] Le processus reprendra après les résultats pour ceux qui n'auraient pas encore trouvé leur formation. [...]

On va ouvrir un maximum de places pour qu'il y ait le moins de tensions possible. On compte aussi sur une meilleure orientation. Nous allons autoriser les étudiants à faire davantage de vœux groupés. Il pourra par exemple postuler dans une formation métiers du sport. Son dossier sera alors envoyé à tous les établissements du secteur qui en proposent. En dernier recours, s'il n'y a pas de place, au lieu de tirer au sort, on prendra en compte la cohérence entre la formation demandée par l'élève et son profil. [...]

L'avis du conseil de classe est purement consultatif. Il va indiquer aux élèves au moment où ils font leurs vœux, si tous sont possibles, ou si certains sont plus difficiles que d'autres. Mais en aucun cas, ce n'est le conseil de classe qui décide à la place du lycéen ! [...]

«Admission post-bac : sept choses à savoir sur la procédure 2018», LE MONDE, publié le 07/11/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/11/07/admission-post-bac-sept-choses-a-savoir-sur-la-procedure-2018_5211437_4401467.html

« Fin du tirage au sort, du classement des vœux, du nom APB... voici les principaux changements annoncés par le gouvernement pour l'accès aux études supérieures. [...]

Exit [...] les critères de « domicile » et d'« ordre des vœux » utilisés jusqu'alors par l'algorithme APB pour départager automatiquement les candidats – avant d'utiliser en dernier recours le tirage au sort ; les formations elles-mêmes pourront maintenant demander, en plus des bulletins scolaires de terminale, une lettre de motivation, la présentation d'un projet personnel ou associatif, etc. Chaque licence déterminera des « attendus », c'est-à-dire des compétences jugées nécessaires pour y réussir [...]

Les formations non sélectives de l'université n'auront pas la possibilité de refuser un candidat si des places restent vacantes mais, précise le texte, elles pourront dorénavant conditionner son inscription au suivi de « parcours d'accompagnement pédagogique et de parcours de formation personnalisés » [...]

Pour chacune des formations demandées, un avis sera maintenant donné par le conseil de classe du deuxième trimestre de terminale. [...] cet avis sera « purement consultatif », il sera néanmoins transmis aux universités

Les candidats n'auront plus la possibilité de faire 24 vœux au maximum, comme c'était le cas jusqu'à APB 2017, mais seulement 10. Mais, surtout, ils n'auront plus à classer ces vœux par ordre de préférence [...]

Les candidats recevront une réponse dès le mois de mai pour l'ensemble de leurs vœux. Ils auront un temps limité pour répondre aux propositions qui seront faites, libérant ainsi immédiatement des places pour d'autres candidats. [...]

Chaque lycéen pourra postuler où il le souhaite. Mais « l'autorité académique peut fixer des pourcentages maximaux de bacheliers » provenant d'une autre académie [...]

Le futur nom serait décidé dans les prochaines semaines de manière participative lors d'une consultation en ligne [...] Cette plate-forme, à laquelle le projet de loi donne une existence légale – contrairement à feu APB – sera « plus simple et plus transparente », promet le ministère. [...]

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Le plan Etudiants : Accompagnement des lycéens

« Entrée à l'université : deux profs principaux pour accompagner votre orientation en terminale », L'Etudiant, publié le 30/10/2017.

<http://www.letudiant.fr/lycee/entree-a-l-universite-mieux-vous-accompagner-au-lycee.html>

« Un deuxième professeur principal

La dernière année du lycée va donc subir quelques aménagements. Le plus emblématique : la mise en place d'un duo de professeurs principaux dans toutes les classes de terminale, et ce dès décembre 2017. Si leur rôle précis sera défini dans chaque établissement, le ministre a indiqué que la logique voudrait qu'un premier professeur principal s'occupe d'une moitié de classe et le second de l'autre moitié, dans le but de personnaliser davantage l'accompagnement.

Deux "semaines de l'orientation" pendant la terminale

Autre nouveauté : les élèves de terminale, dès 2017-2018, connaîtront deux "semaines de l'orientation" au cours de l'année. La première se tiendra à la fin du premier trimestre. Il s'agit, selon le ministre, de construire un "dialogue avec l'équipe pédagogique" afin d'affiner vos connaissances des métiers et études supérieures.

La deuxième semaine de l'orientation aura lieu fin janvier-début février, avant les vacances d'hiver, en même temps que l'ouverture de la plate-forme qui remplace APB. Elle vous permettra notamment d'assister aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur qui se tiendront au même moment.

Un rôle plus important du conseil de classe

Les deux premiers conseils de classe de l'année de terminale auront un rôle accru concernant l'orientation postbac. Celui du premier trimestre verra l'équipe éducative formuler des recommandations en fonction de votre projet. Le deuxième conseil de classe examinera vos vœux et le chef d'établissement émettra un avis, qui sera ensuite transmis à chaque établissement d'enseignement supérieur que vous aurez visé.

Des heures de tutorat

Vous aurez également la possibilité de suivre des heures de tutorat en petit groupe, animé par un enseignant, afin de vous aider dans votre projet d'études. De même, les heures d'accompagnement personnalisé pourront être consacrées à l'orientation postbac et à la découverte des méthodes de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, vous pourrez suivre des MOOC gratuits et aussi tchater ou poser des questions par mail ou téléphone sur le site monorientationenligne.fr.»

Actu | Le plan Etudiants : le rôle du lycée

«Entrée à la fac : des doutes exprimés sur le rôle renforcé des lycées», Le Monde Campus, publié le 31/10/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/10/31/entree-a-la-fac-des-doutes-exprimes-sur-le-role-renforce-des-lycees_5208275_4401467.html#FU6kV4u6SXZZYweB.99

« Dans la réforme annoncée par le gouvernement, les conseils de classe de terminale formuleront des avis sur l'orientation des élèves. Des questions de faisabilité se posent. [...]

Se posent aussi des questions de faisabilité. « Deux professeurs principaux, c'est une avancée importante. Mais où les trouver ?, s'interroge Philippe Tournier. On peine déjà à désigner un professeur principal pour chaque classe, particulièrement en terminale, car beaucoup d'enseignants sont un peu effrayés par la responsabilité qui leur revient. Ils savent que ce qu'ils disent à l'élève peut peser très lourd et ont peur de se tromper. [...]

De même, le conseil de classe va-t-il pouvoir rendre un avis sur les dix vœux d'orientation formulés par chaque élève ? Le plan « Etudiants » prévoit de renforcer le rôle de cette instance : lors du premier trimestre, elle formulera des « recommandations », avant de rendre des « avis » au second trimestre qui seront transmis aux universités. « Un conseil de classe de terminale devra-t-il donc donner jusqu'à 350 avis éclairés (35 élèves x 10 vœux) en une ou deux heures ? Impossible en l'état. Il faudra imaginer d'autres formes d'organisation », assure M. Tournier. [...]

Surtout, le conseil de classe se sentira-t-il légitime à endosser ce rôle ? « Je ne vois pas comment, nous, professeurs de terminale, on peut se prononcer sur la capacité d'un élève à intégrer l'une ou l'autre des 12 000 formations existantes, alors qu'on n'en connaît pas les attendus, qu'on n'est pas formés à cela et qu'on ne sait pas comment la motivation d'un élève va évoluer par rapport à un projet », s'inquiète Claire Guéville, pour qui la mesure revient, in fine, à donner aux enseignants le pouvoir d'accorder, ou non, un droit de poursuite d'études. « Un exercice qui nous semble périlleux et dont on peut douter de la pertinence », estime-t-elle. [...]»

Communication ministérielle

Actu | Dossier de presse

«Le Plan Étudiants : accompagner chacun vers la réussite», **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**, publié le **30/10/2017**.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid122054/le-plan-etudiants-accompagner-chacun-vers-la-reussite.html>

document PDF ci-dessous

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/concertation/73/5/dp_plan_etudiants_839735.pdf

« Le Plan Étudiants issu de la concertation lancée par Frédérique Vidal en juillet dernier, a été présenté, lundi 30 octobre 2017, par le Premier ministre, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, et le ministre de l'Éducation nationale. A noter, parmi les mesures annoncées, l'intégration en terminale de deux semaines dédiées à l'orientation, l'ouverture d'une nouvelle plateforme plus simple d'utilisation en janvier 2018, la suppression de la sélection par le tirage au sort, ou encore une offre augmentée dans les formations en tension. L'idée qui sous-tend cette réforme ambitieuse est de passer de l'enseignement supérieur pour tous, à la réussite dans l'enseignement supérieur pour chacun. »

Vie étudiante

Actu | Le plan Etudiants

«Entrée à l'université : ce qui change pour les conditions de vie étudiante», L'Etudiant, publié le 30/10/2017.

<http://www.letudiant.fr/lifestyle/entree-a-l-universite-ce-qui-change-pour-les-conditions-de-vie-des-etudiants.html>

« Dans ses engagements, le gouvernement annonce ce lundi 30 octobre "un soutien financier plus lisible et plus complet". Partant du constat que les bourses sur critères sociaux sont aujourd'hui versées à rythme variable et irrégulier, il promet un paiement à date, c'est-à-dire le 5 de chaque mois, dès octobre.[...]

Autre champ couvert par le Plan étudiants : le logement, premier poste de dépense des jeunes. Le gouvernement a rappelé le "plan 80.000 logements" lancé par le ministère de la Cohésion des territoires. Il permettra entre autres de construire 60.000 logements étudiants en 5 ans.[...]

201C'est la principale mesure qui concerne la vie étudiante : le rattachement au régime général de la Sécurité sociale. Elle sera effective dès la rentrée 2018 pour les nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur, et en 2019 pour l'ensemble des étudiants. Le régime de Sécurité sociale étudiante (217 € de cotisation à la dernière rentrée), va être tout bonnement supprimé dès la rentrée 2018[...]

Autre objectif pour l'année 2019, l'augmentation du nombre de centres de santé – regroupant les services de santé universitaires – au sein même des établissements. Le gouvernement souhaite passer de 24 centres actuellement à 34 d'ici à 2019»

«Fin de la sécu étudiante: "On est loin d'une simplification du système"», l'Express, publié le 30/10/2017.

http://www.lexpress.fr/education/fin-de-la-secu-etudiante-on-est-loin-d-une-simplification-du-systeme_1956345.html

«[...] Qu'est-ce que cette mesure va changer pour les étudiants?

Il n'y aura pas de différence de prise en charge entre le régime étudiant et le régime général, car l'accès aux soins pour les étudiants est sous tendu par leurs impératifs de temps et d'argent. »

«Le gouvernement met fin au régime de sécurité sociale étudiant», Le Figaro Etudiant, publié le 30/10/2017.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/le-gouvernement-met-fin-au-regime-de-securite-sociale-etudiant_986b7cbc-bd62-11e7-b423-cd

« Les étudiants vont rejoindre le régime général. C'est la fin de la cotisation obligatoire auprès des mutuelles étudiantes. Elle sera remplacée par une «cotisation vie étudiante», environ deux fois moins chère.[...]

Concrètement, cela implique pour les étudiants en licence et masters la suppression de ces 217 euros à l'inscription. Une mesure compensée en partie par l'apparition d'une cotisation «vie étudiante», entre 120 euros (licence) et 150 euros (master). Pour les boursiers, qui ne payaient déjà pas la sécurité sociale avant cette réforme, c'est le statu quo. [...]

La cotisation «vie étudiante» se substituera au droit de médecine préventive. Mais pas seulement. En la payant, l'étudiant se donnera également accès aux activités sportives et culturelles de la fac. Une dernière partie de cette nouvelle subvention servira à nourrir le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), qui finance les projets personnels hors cursus.»